

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
27 juin 2023

PUBLIE LE : 04 JUIL. 2023

Délibération n°230627-2 : Création de la commission permanente mixte « investissement »

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le vingt et un juin, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 27 JUIN 2023

PRESENTS

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

François DAZELLE, PRESIDENT
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE

Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE

CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE

Charles PRELOT, DELEGUE TITULAIRE
Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Franck FONTAINE, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Lionel WASTL, DELEGUE TITULAIRE
Cédric AOUN, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sandrine DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Stephan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE

Communauté non représentée : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	9
Pouvoirs	:	1
Délégués comptant pour le vote	:	10

OBJET : CREATION DE LA COMMISSION PERMANENTE MIXTE

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts du syndicats approuvés par délibération du 4 mars 2020 et validés par arrêté préfectoral du 18 août 2020 ;

CONSIDERANT que l'article 9 desdits statuts prévoit les modalités relatives à la création d'une commission permanente mixte « investissements » ;

CONSIDERANT qu'à ce jour, les projets en cours et à venir du syndicat rendent nécessaires la création de cette commission ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et procédé réglementairement aux opérations de vote :

APPROUVE, à l'unanimité, les modalités relatives à la création d'une commission permanente mixte « investissements » comme suit :

- La commission se réunit pour rendre un avis consultatif préalable à la présentation en comité de toute délibération relative à l'engagement par le Syndicat des investissements supérieurs à 2 millions d'euros, non compris dans les contrats de délégation de service public ;
- La commission se réunit sans condition de quorum, en présentiel ou en visioconférence, et doit être convoquée dans un délai de 5 jours francs avant sa séance, ses avis étant consignés par procès-verbal et portés à la connaissance du comité syndical ;
- La commission permanente mixte « investissements », présidée par le Président du Syndicat, se compose comme suit :
 - o Deux membres titulaires et deux membres suppléants de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise au sein des délégués du syndicat,
 - o Deux membres titulaires et deux membres suppléants de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine au sein des délégués du syndicat.

DESIGNE, à l'unanimité, en qualité de membres de la commission permanente mixte « investissements », au **1^{er} tour**, les délégués cités ci-après :

- *Membres titulaires* de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise :
 - o **Monsieur Philippe BARRON**
 - o **Monsieur Georges MONNIER**
- *Membres suppléants* de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise :
 - o **Monsieur Stephan CHAMPAGNE**
 - o **Monsieur Charles PRELOT**
- *Membres titulaires* de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine :
 - o **Monsieur Mark VENUS**
 - o **Monsieur Michel LEPERT**
- *Membres suppléants* de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine :
 - o **Monsieur Achille CHOAY**
 - o **Madame Christine GOTTI**

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

4/07/2023

Transmis en préfecture et affiché le

4/07/2023

Pour Extrait Conforme



Serge CASERIS
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal